



Clichy, Le 24 Novembre 2015

**MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2015**

Les actionnaires de la société ADA sont invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **16 décembre 2015, à 15h30, au 22/28, rue Henri Barbusse, 92110 CLICHY.**

L'avis de réunion, valant convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 9 Novembre 2015, bulletin n°134.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société dans un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

En outre, ces documents, ainsi que l'avis de réunion publié au BALO, sont également en ligne sur le site internet de la société *www.ada.fr*.

Contact Investisseurs:

Pour la société ADA, M. C. Plonevez,
Tél. 01 41 27 49 00

Identité du déclarant :

ADA
Société anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy
338 657 141 RCS Nanterre